

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATEMENTS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



ARPÈGE



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be





ARPÈGE

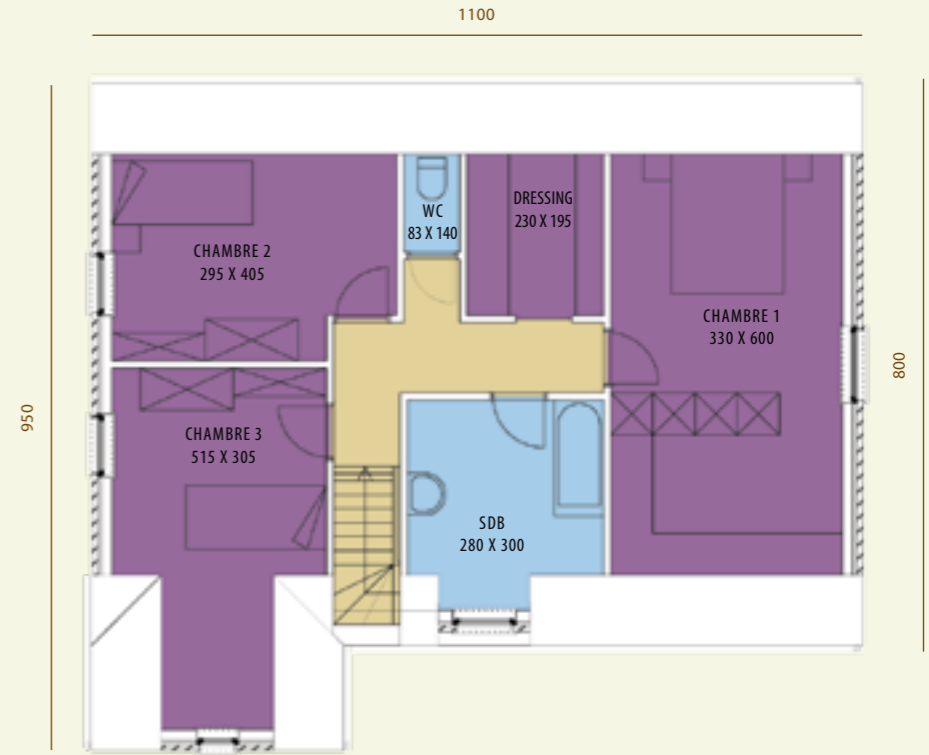
PRIX DE BASE	RDC + 1 ^{er} ÉTAGE : 169.820,38 € TTC
SURFACE	RDC : 93,3 M ² ÉTAGE : 70 M ²
OPTIONS	2 ^e LOCAL WC : 3.180,03 € TTC

ARPÈGE

**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Voilà un grand standard dont le succès se justifie pleinement. Cette 4 façades au style ferme, avec son garage en avancée et sa chapelle en toiture, présente des volumes qui donnent de l'espace à toute la famille.

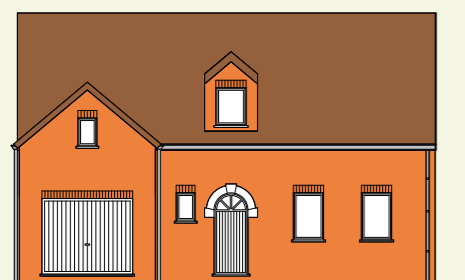
Aussi confortable que fonctionnelle, Arpège est prévue avec une buanderie au rez et un dressing.



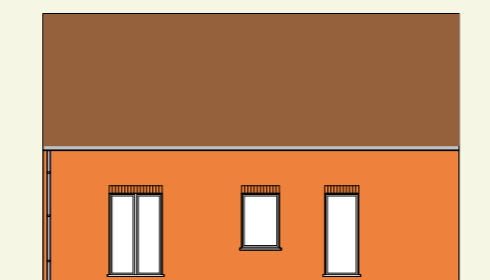
PREMIER ÉTAGE



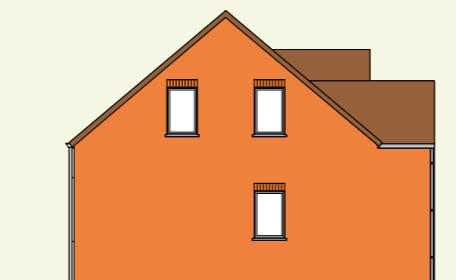
REZ-DE-CHAUSSÉE



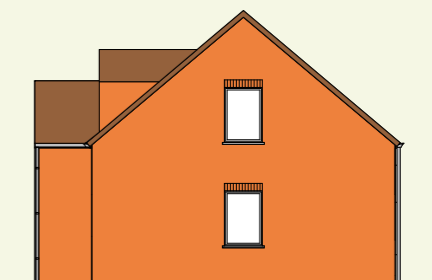
FAÇADE AVANT



FAÇADE ARRIÈRE



PIGNON GAUCHE



PIGNON DROIT

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATEMENTS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



SYMPHONIE



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be





SYMPHONIE

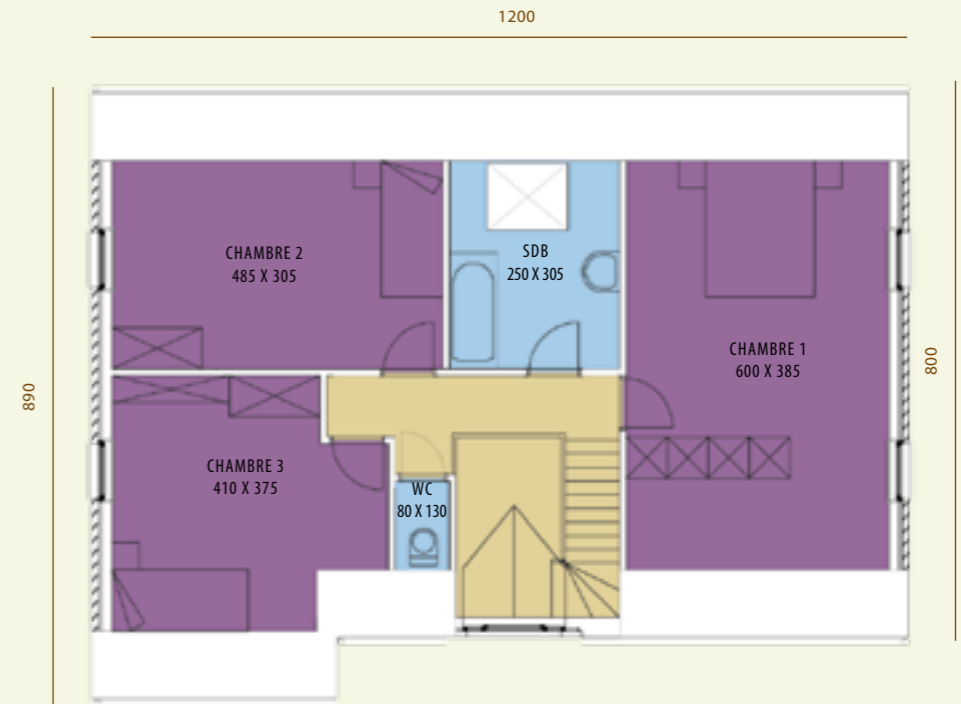
PRIX DE BASE	RDC + 1 ^{er} ÉTAGE : 170.041,95 € TTC
SURFACE	RDC : 99,2 M ² ÉTAGE : 74,9 M ²
OPTIONS	2 ^e LOCAL WC : 3.180,03 € TTC

SYMPHONIE

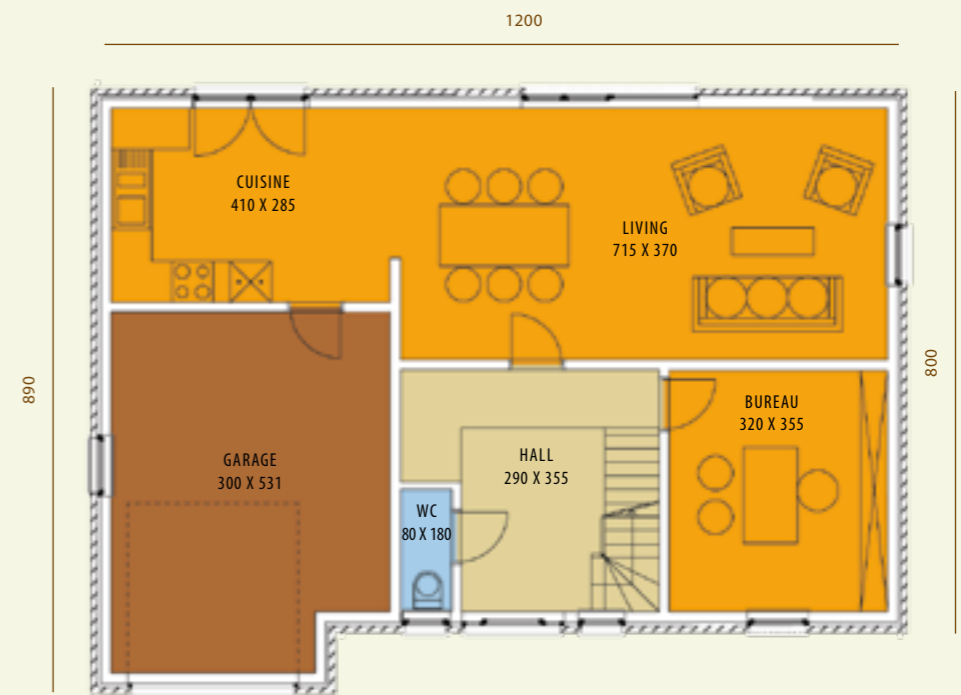
**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Cette 4 façades, au caractère résolument contemporain, séduit par ses lignes élancées, où le verre et le PVC épousent les matériaux traditionnels.

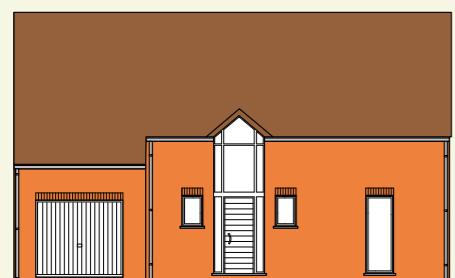
Avec son hall éclairé par un véritable puits de lumière, la Symphonie fait la part belle au plaisir d'être chez soi. Un sentiment renforcé par la cuisine et le living donnant sur l'arrière et occupant toute la longueur de la maison.



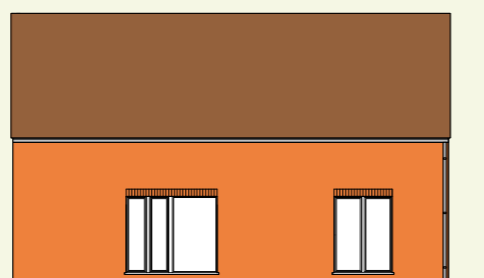
PREMIER ÉTAGE



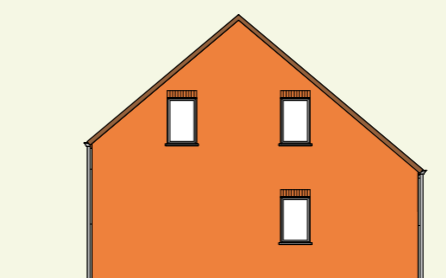
REZ-DE-CHAUSÉE



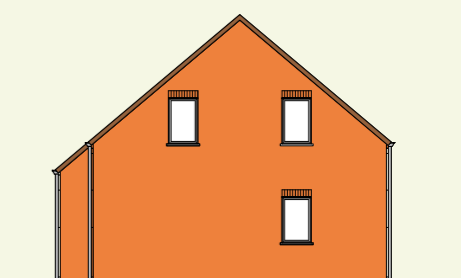
FAÇADE AVANT



FAÇADE ARRIÈRE



PIGNON GAUCHE



PIGNON DROIT

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATEMENTS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



SONATE



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be



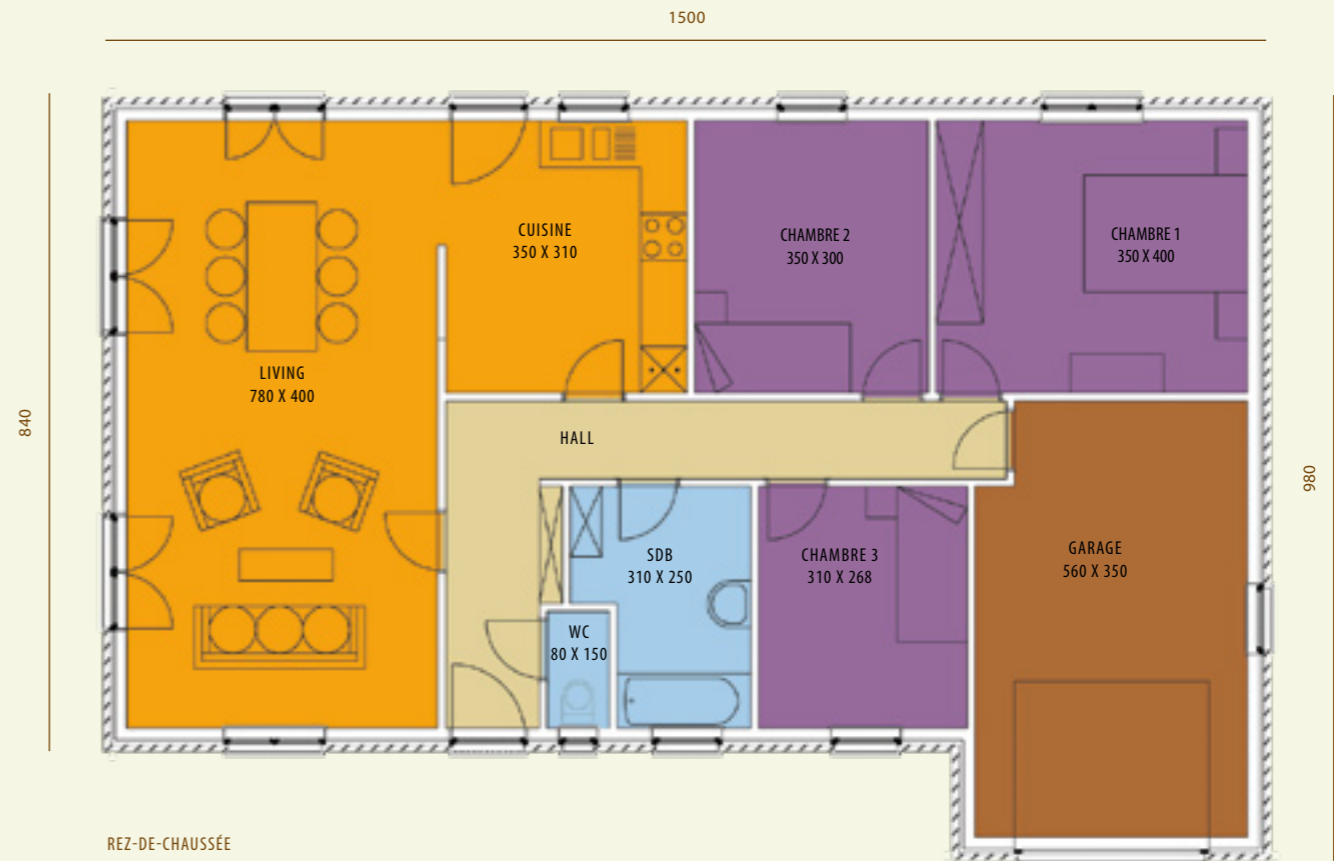


SONATE

PRIX DE BASE	143.249,46 € TTC
SURFACE	131,7 M ²
OPTIONS	-

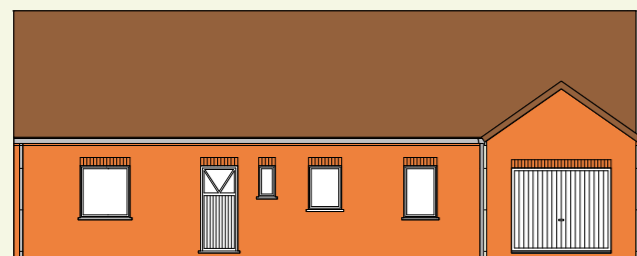
SONATE

WOOD HOUSE
CONCEPT

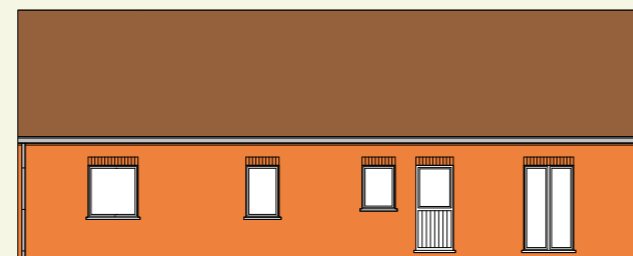


Cette construction reposante présente des pièces bien dimensionnées, toutes de plain-pied.

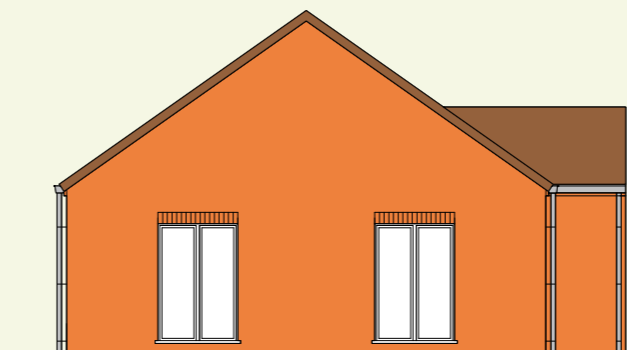
Le hall en "L" de la Sonate donne un accès direct à toutes les pièces. Sa cuisine ouverte sur le living contribue à son caractère agréable, pratique et convivial.



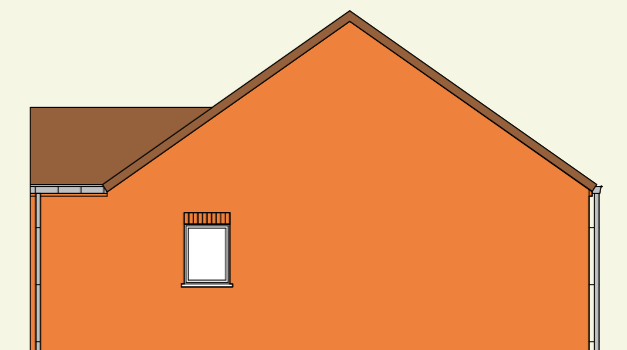
FAÇADE AVANT



FAÇADE ARRIÈRE



PIGNON GAUCHE



PIGNON DROIT

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATEMENTS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite.

Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige.

Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur.

Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



QUATUOR

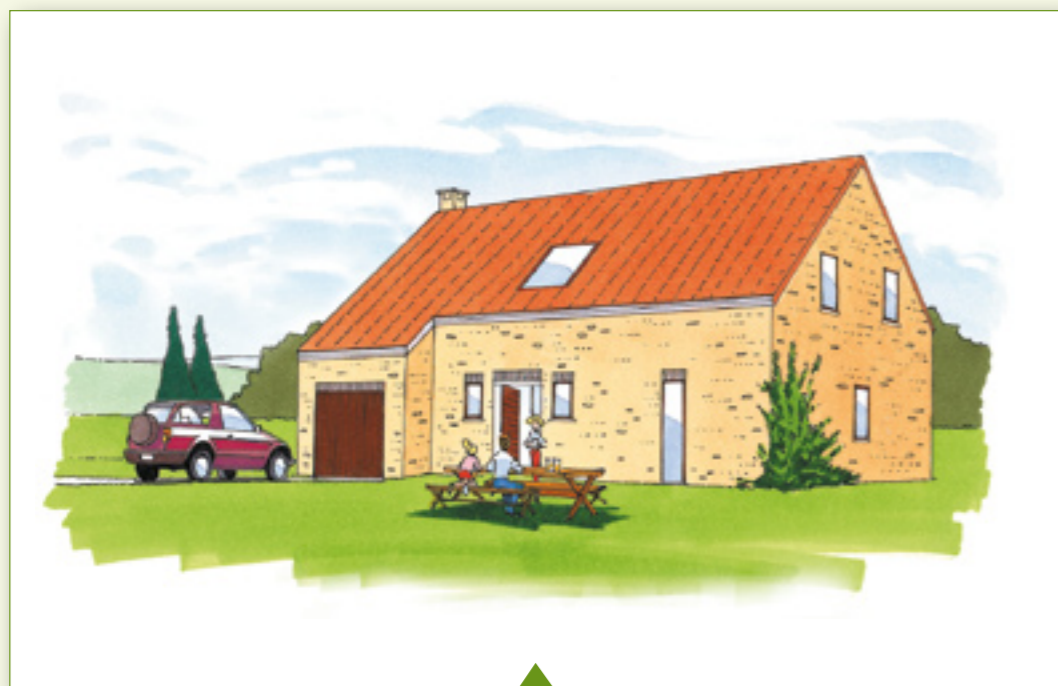


**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be



**WOOD HOUSE
CONCEPT**



QUATUOR

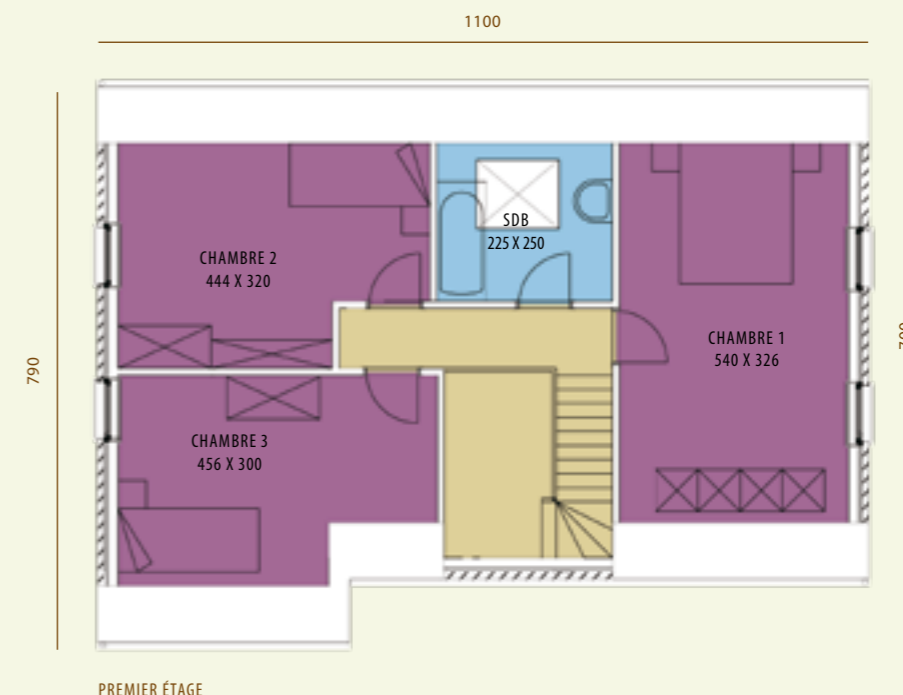
PRIX DE BASE	RDC + 1 ^{er} ÉTAGE : 144.745,63 € TTC
SURFACE	RDC : 80,2 M ² ÉTAGE : 62,37 M ²
OPTIONS	-



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Cette villa moderne au style élégant n'a rien à envier à ses grandes sœurs. Avec ses 4 façades, son garage, sa très spacieuse pièce de vie et ses 3 belles chambres, elle se distingue par un agencement intérieur habile qui privilégie une utilisation maximale de l'espace et des volumes. Et cela, sans aucune concession, ni sur le confort, ni sur la convivialité.

Cerise sur le gâteau, le prix de la Quatuor est inférieur à celui d'un appartement.



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE



FAÇADE AVANT



FAÇADE ARRIÈRE



PIGNON GAUCHE



PIGNON DROIT

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDACTIONS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



PRÉLUDE



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be



**WOOD HOUSE
CONCEPT**



PRÉLUDE

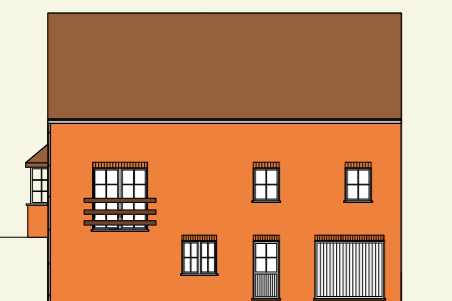
PRIX DE BASE	RDC + 1 ^{er} ÉTAGE : 240.708,82 € TTC
SURFACE	SOUS-SOL : 111,5 M ² RDC : 111,5 M ² ÉTAGE : 83,88 M ²
OPTIONS	2 ^e LOCAL WC : 3.180,03 € TTC

PRÉLUDE

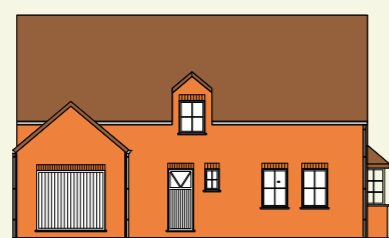
**WOOD HOUSE
CONCEPT**

La Prélude fait de l'aisance un concept d'habitat. Tout chez elle contribue à créer le cadre de vie idéal : son garage en avancée, son irrésistible loggia sur le pignon ou encore sa chapelle de toit.

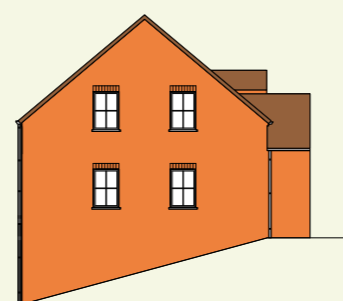
Spacieuse, reposante, fonctionnelle, La Prélude tranche par ses volumes qui la distinguent des maisons "trop" rectangulaires.



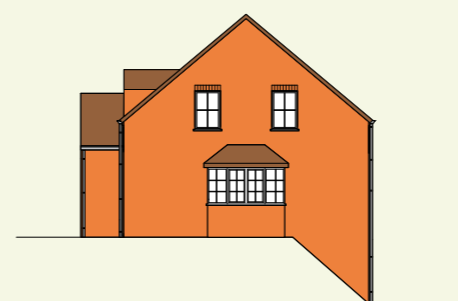
FAÇADE ARRIÈRE



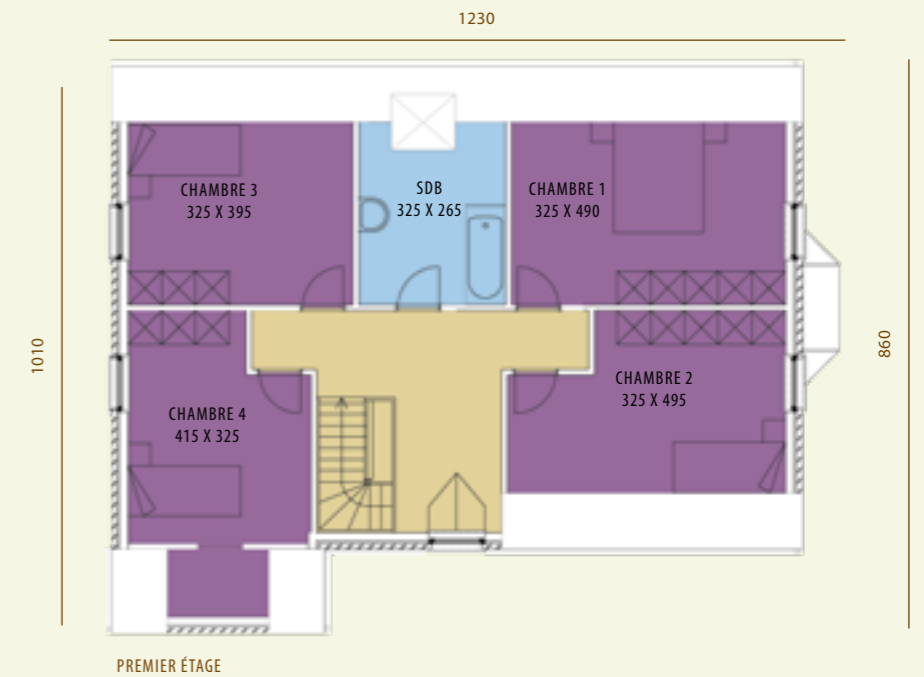
FAÇADE AVANT



PIGNON GAUCHE



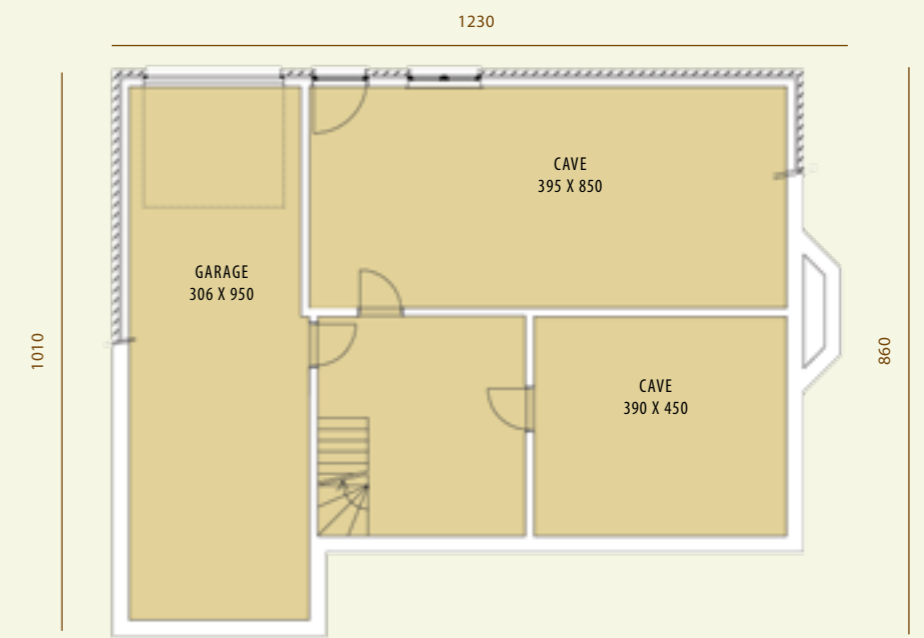
PIGNON DROIT



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE



CAVE

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATIONS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



MÉLODIE



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be





MÉLODIE

PRIX DE BASE **172.443,22 € TTC**

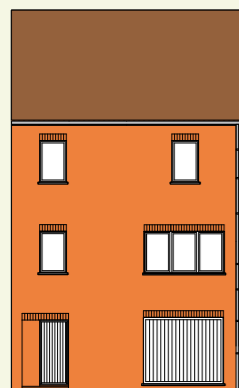
SURFACE
 RDC : 67,7 M²
 1^{er} ÉTAGE : 67,7 M²
 2^e ÉTAGE : 67,7 M²

OPTIONS -

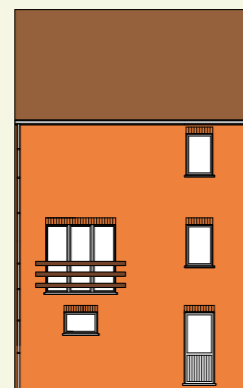
MÉLODIE

**WOOD HOUSE
CONCEPT**

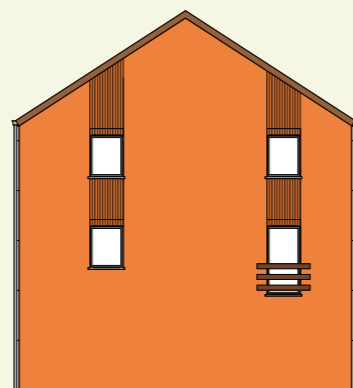
Cette 3 façades vient s'adapter sur un mur mitoyen existant. Urbaine, elle s'avère néanmoins spacieuse, très pratique et confortable. Ses 3 niveaux profitent avec aisance de toute sa profondeur. Avec la Mélodie, c'est habiter en ville dans de plus grands espaces.



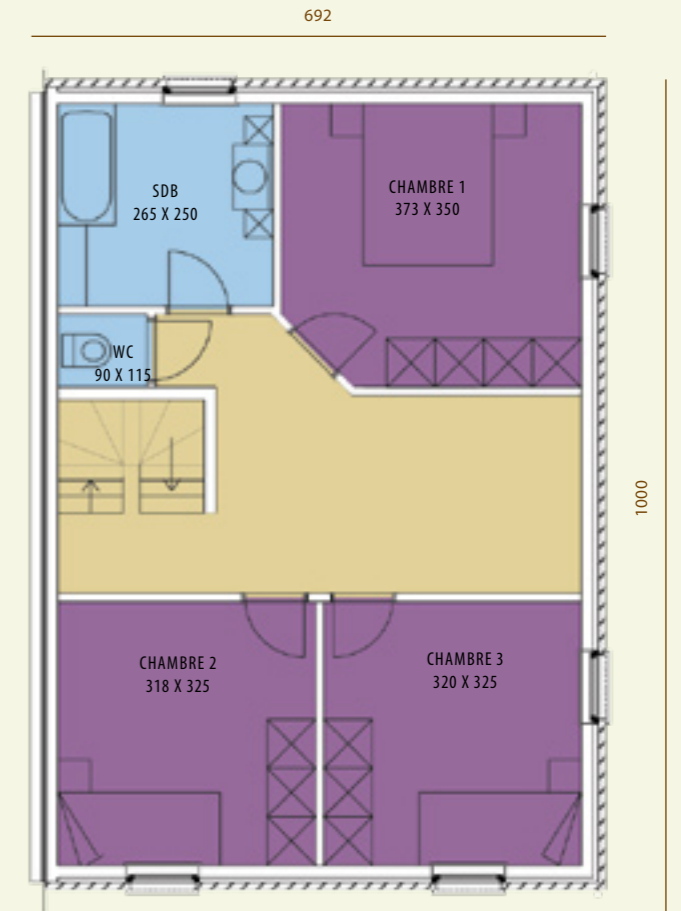
FAÇADE AVANT



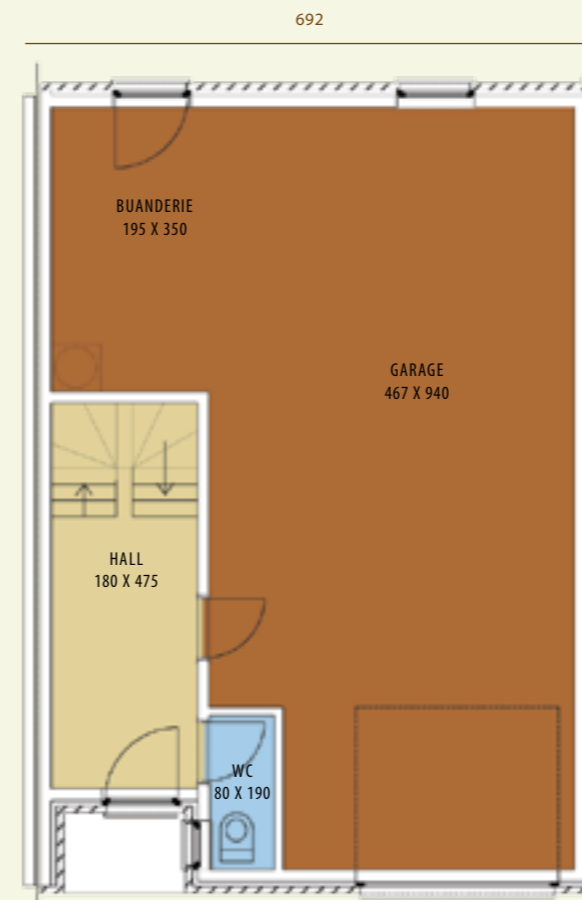
FAÇADE ARRIÈRE



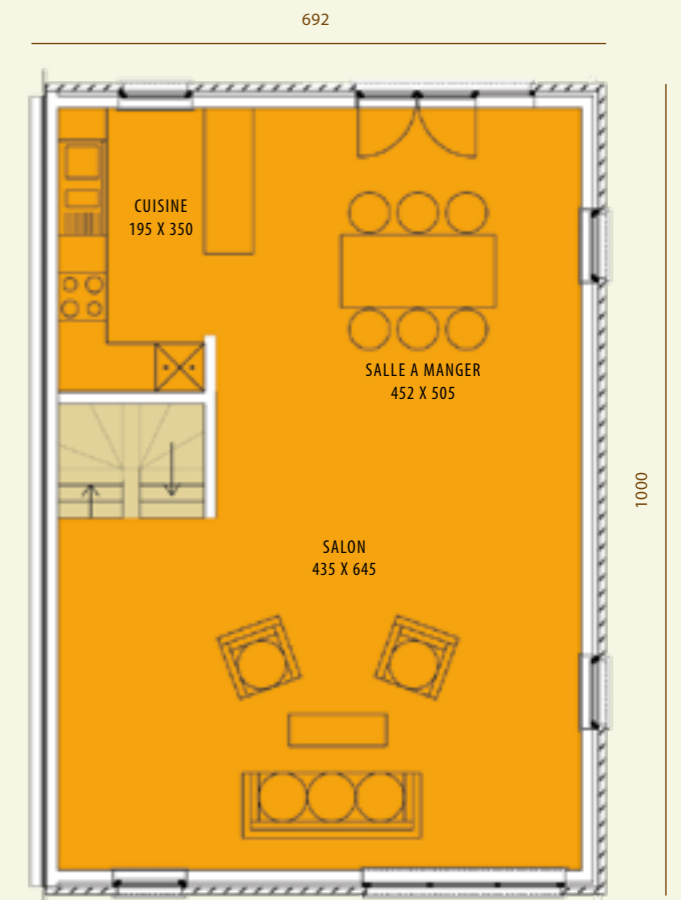
PIGNON



DEUXIÈME ÉTAGE



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATEMENTS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



HARMONIE



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be



**WOOD HOUSE
CONCEPT**



HARMONIE

PRIX DE BASE	155.120,44 € TTC
SURFACE	RDC : 68,9 M ² 1 ^{er} ÉTAGE : 68,9 M ² 2 ^e ÉTAGE : 55 M ²
OPTIONS	-

HARMONIE

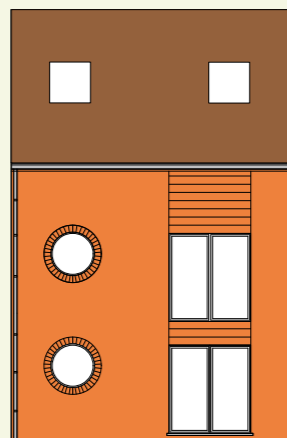


**WOOD HOUSE
CONCEPT**

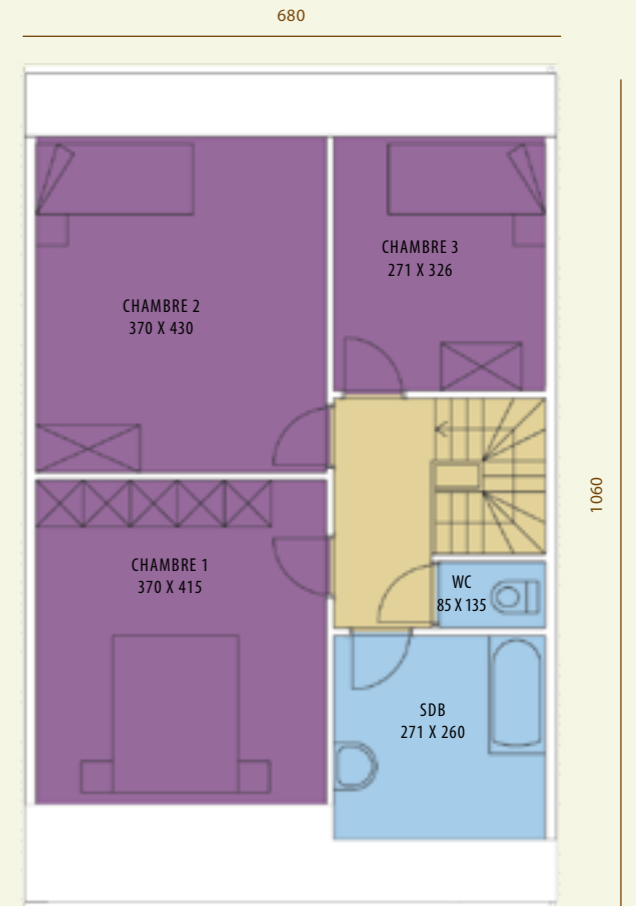
Cette 2 façades démontre comment tirer au mieux profit d'un terrain comme on en trouve en ville. Qui plus est, elle se distingue par le cachet de ses façades et l'intelligence de son agencement intérieur.
Sans oublier ses espaces utiles très appréciables, comme sa buanderie ou son garage spacieux.
L'Harmonie porte vraiment bien son nom!



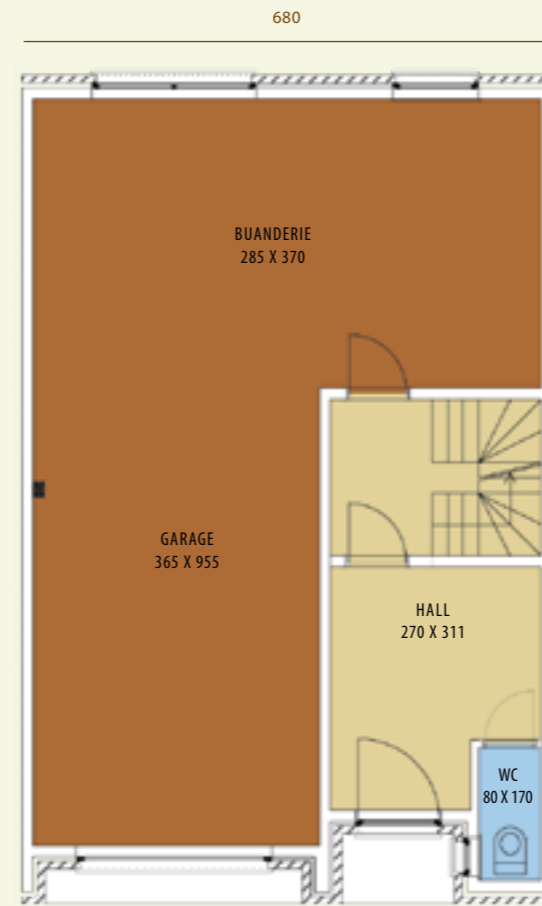
FAÇADE AVANT



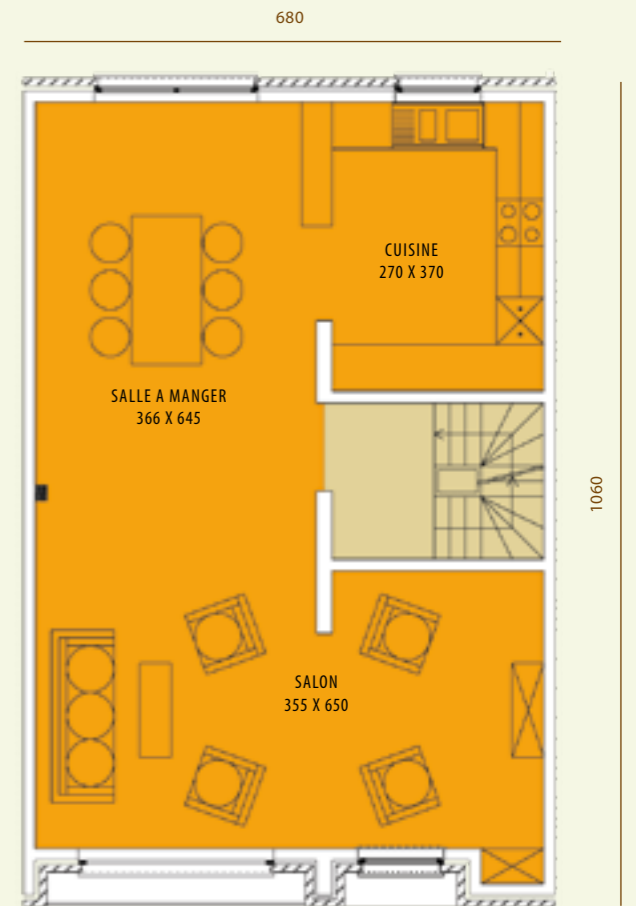
FAÇADE ARRIÈRE



DEUXIÈME ÉTAGE



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE

RÉSUMÉ DU CAHIER GÉNÉRAL DES CHARGES

FONDATEMENTS

Un essai de sol est prévu afin de vérifier sa portance. Les semelles de fondations sont réalisées avec du béton et ont une hauteur de 50 cm et une largeur de 50 cm. La boucle de terre de l'installation électrique se compose d'un fil de cuivre étamé, revêtu d'une gaine de plomb. La dalle de sol en béton, légèrement armé d'une épaisseur de 12 cm, est réalisée avec du béton C25/30 – EE2 - S3 et un treillis 150/150/5/5. Un film polyéthylène est placé sous la dalle et une isolation thermique en polyuréthane de 5 cm d'épaisseur est placée au-dessus de la dalle. Les murs de fondations sont en blocs de béton lourds posés au mortier. Les blocs de fondations placés sur les semelles périphériques sont protégés contre l'humidité sur toute la surface en contact avec les terres, au moyen d'un cimentage et d'un coaltar.

ÉGOUTTAGE

L'égouttage est réalisé avec des tuyaux en PVC de diamètre 110 mm. Il prévoit une citerne d'eau de pluie de 3000 l et une chambre de visite disconnectrice. L'entrepreneur arrêtera les travaux d'égouttage après la dernière chambre de visite.

ÉLÉVATIONS DES MURS EXTÉRIEURS

Le mur d'élévation a une épaisseur totale de ± 39 cm et se compose à partir du rez-de-chaussée :

- d'un parement en brique de terre cuite module 65
- d'un vide ventilé de ± 3 cm
- d'un panneau pare-pluie perspirant type AGEPAN DWD
- d'une ossature type plateforme SLS 184/38 traité A2 tous les 40 ou 60 cm
- d'une isolation en laine de verre de 185 mm entre les montants de l'ossature
- d'un frein-vapeur
- d'une seconde ossature de ± 50 mm également isolée en laine de verre.

La maçonnerie de parement est reliée par des crochets en acier galvanisé, munis d'un casse-goutte et placés de façon à éviter le passage d'humidité.

Les seuils sont exécutés en pierre bleue, d'une épaisseur de 5 cm, et pourvus d'un larmier dans les faces inférieures débordantes.

ÉLÉVATIONS DES MURS INTÉRIEURS

Les murs porteurs sont réalisés avec une ossature en SLS 140/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 100 mm. Les murs de cloisons intérieures sont réalisés avec une ossature en SLS 89/38 cm traité A2, isolée acoustiquement avec de la laine de verre épaisseur 90 mm.

TOITURE

La charpente est constituée de fermettes préfabriquées en sapin du pays traité, posées tous les 60 cm. La couverture est réalisée en tuiles bétons. L'isolation de la toiture est réalisée au moyen de la laine minérale de 185 mm d'épaisseur, d'un frein-vapeur et d'une deuxième isolation de 50 mm. Les gouttières sont en zinc et réalisées avec des bacs demi-lune, et sont fixées à la charpente au moyen de crochets fixés sur une planche de rive en sapin du pays, placée sous les tuiles. Les descentes d'eau de pluie sont en zinc de diamètre 80 mm et fixées au mur à l'aide de crochets galvanisés.

CHÂSSIS

La menuiserie extérieure est prévue en PVC blanc. La porte du garage en acier est pré-peinte en blanc et isolée.

FINITIONS

Toutes les cloisons intérieures, murs extérieurs et intérieurs sont habillés par une plaque de type Fermacell d'épaisseur 12,5 mm entièrement enduite. Tous les plafonds et mansardes sont habillés par une plaque de plâtre épaisseur 12,5 mm type Gyproc. Les tablettes de fenêtre d'une épaisseur de 2 cm sont de type travertin ou marbre beige. Une chape de ± 7 cm d'épaisseur est prévue partout au rez-de-chaussée. Sur le pourtour de chaque local il est prévu une bande périphérique compressible de ± 4 mm d'épaisseur. Dans le garage, la chape est lissée, un carrelage est prévu dans le hall d'entrée, la cuisine, le wc, la salle de bains. Les portes sont composées d'une feuille à âme pleine, à peindre, d'un chambranle et d'un ébrasement en MDF.

ELECTRICITÉ, SANITAIRE, CHAUFFAGE ET VENTILATION

L'installation sanitaire est complète (1 wc, 1 baignoire et 1 lavabo) et démarre en aval du compteur d'eau, posé par la société distributrice. L'ensemble de l'installation électrique est réalisée conformément aux règlements techniques et aux normes en vigueur. Le chauffage est conçu pour fonctionner au gaz naturel.

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print 130 g.



CONCERTO



**WOOD HOUSE
CONCEPT**

Wood House Concept sprl
Rue de Luxensart 36
7181 Petit-Roeulx-Lez-Nivelles
Tél. 067/87 90 00 • Fax 067/21 63 65
www.woodhouseconcept.be
info@woodhouseconcept.be





CONCERTO

PRIX DE BASE	RDC + 1 ^{er} ÉTAGE : 158.239,31 € TTC
SURFACE	RDC : 88 M ² ÉTAGE : 66 M ²
OPTIONS	2 ^e LOCAL WC : 3.180,03 € TTC

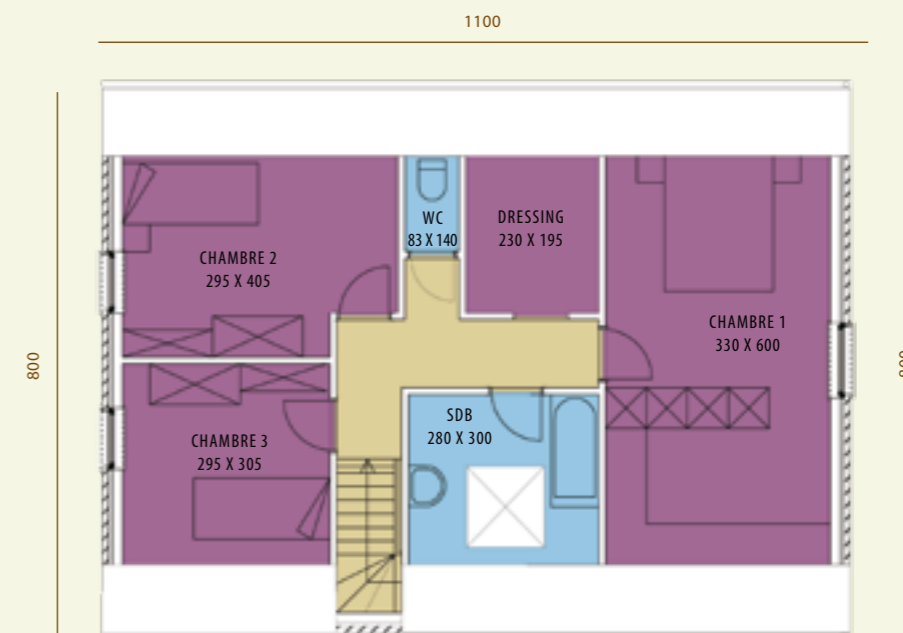
CONCERTO



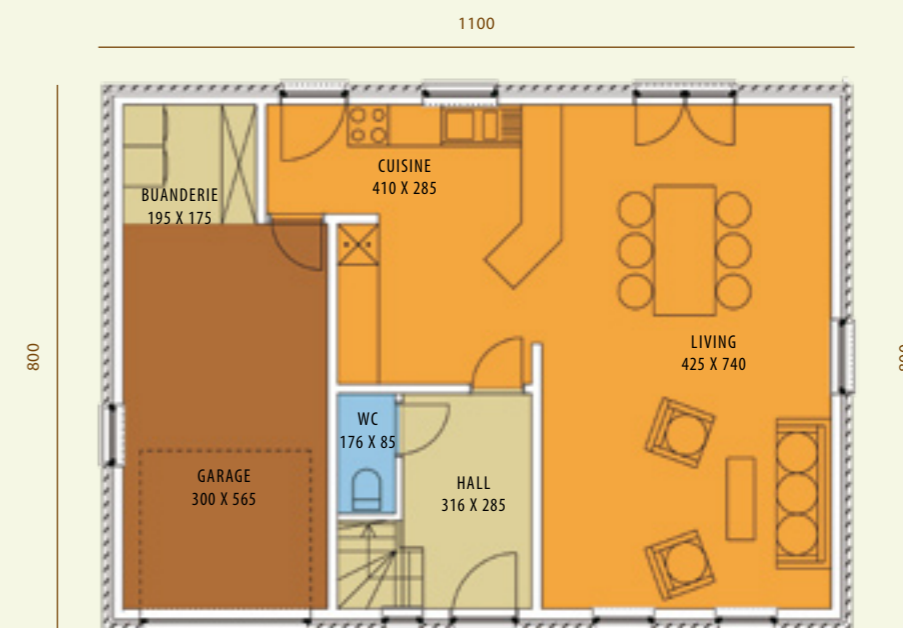
Superbement profilée dans un style ferme, la Concerto aime les grands espaces et les astuces qui facilitent la vie.

Cette 4 façades offre un vaste living ouvert sur le jardin et un étage plus que spacieux. De quoi en faire profiter largement toute la famille.

Pour le côté pratique et utile, la Concerto a été pensée avec une buanderie au rez, ainsi qu'un dressing à l'étage.



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE



FAÇADE AVANT



FAÇADE ARRIÈRE



PIGNON GAUCHE



PIGNON DROIT